

Séance du 16 février 2017

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 10 février 2017, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : Mme Durruty, présidente de séance, M. Millet-Barbé, Mmes Bisauta, Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mmes Taieb, Destin, MM. Boutonnet, Daubisse, Mmes Picard-Felices, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Artiaga, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : M. Etchegaray à Mme Durruty ; Mme Juzan à Mme Duhart ; M. Laiguillon à M. Salducci ; Mme Candillier à M. Arcouet ; Mme Belbaraka à Mme Destin ; Mme Bensoussan à Mme Martin-Dolhagaray ; Mme Aragon à Mme Herrera-Landa ; Mme Capdevielle à M. Etcheto.

**EXCUSE** : M. Soroste.

**SECRETAIRE** : M. Boutonnet.

M. Ugalde présente le rapport suivant :

**OBJET : ARENES** - Mise à disposition des arènes pour les concerts de l'été 2017.

Les organisateurs de spectacles ont proposé à la Ville de présenter les concerts suivants aux arènes durant l'été 2017 :

- Julien Doré, le 20 juillet
- Soprano, le 21 juillet
- Kids United, le 23 juillet
- Les Insus, le 25 juillet
- Option à confirmer pour le 27 juillet.

Cette programmation resserrée dans le temps permet d'obtenir une configuration technique des arènes quasiment identique pour l'ensemble des concerts, venant optimiser les coûts engagés par la ville pour la mise à disposition des lieux. Il est proposé d'appliquer un tarif s'élevant, compte tenu du nombre de spectacles prévus, à 12 000 € HT par concert.

Il est demandé au conseil municipal d'adopter ces conditions financières de mise à disposition des arènes pour les concerts de l'été 2017.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ  
CONFORME AU REGISTRE  
Par délégation du Maire,  
Dominique Foulon  
Directeur général adjoint